



Appel à communication

Rencontres du Réseau Activités et des Métiers de l'Architecture et de l'Urbanisme

22 et 23 novembre 2012

Les métiers de l'architecture et de l'urbanisme à l'épreuve de l'implication des habitants et des usagers

L'injonction au développement d'un urbanisme et d'une architecture durables et une attention accrue vis-à-vis des performances économiques, environnementales et sociales des produits bâtis introduisent des exigences nouvelles à l'égard des acteurs professionnels et institutionnels.¹ Ce changement nourrit des interrogations sur la capacité des dispositifs et des organisations de production à traiter des problématiques nouvelles souvent plus complexes. Les difficultés se traduisent notamment par la nécessité d'intégrer des configurations d'acteurs plus vastes aux expertises diverses et d'inventer de nouvelles modalités de travail et de coopération des professionnels. Depuis peu, ces interrogations sont accentuées par l'apparition ou la résurgence de l'habitant, de l'usager, du citoyen comme figure d'un processus de production participatif.

Dans un souci de démocratisation de l'action publique, de recueil et de prise en compte des « savoirs d'usages » ou d'adhésion au projet, des pratiques de conception expérimentant des approches concertées ont été mises en place en France. Elles sont particulièrement repérables dans le cadre de la fabrication de quartier « durables ». Par ailleurs, des opérations d'habitat collectif se sont davantage ouvertes aux usages et mobilisent des habitants (riverains, futurs acquéreurs ou occupants) pour recenser les attentes, et parfois les impliquer dans le projet. A la suite de la loi SRU, les pouvoirs publics ont précisé le cadre réglementaire de la concertation pour les projets urbains par la mise en place de procédures, de chartes et de conventions créant ainsi les conditions pour une multiplication des expériences. Pour autant, les pratiques d'implication des habitants et usagers se diffusent-elles plus largement ? Les méthodes de programmation, de conception et de gestion, sont par exemple bousculées par des enjeux de sobriété énergétique ou de multifonctionnalité urbaine exacerbant la dimension participative.

A travers la question des méthodes et outils, c'est aussi le modèle hiérarchique « descendant » qui est interrogé par une vision multipolaire et négociée du monde de l'architecture et de l'urbanisme. Une telle vision invite à analyser à la fois le rapport entre les acteurs professionnels, institutionnels et ceux liés à l'usage (associations d'habitants, entreprises locales, usagers, gestionnaires, exploitants, etc.) et le rapport entre les acteurs traditionnels qui augmentent en nombre et inventent de nouvelles formes de partenariat. Dans la recherche d'un urbanisme "de projet", de nouveaux modes de négociation s'instaurent ainsi que de nouveaux rapports de force entre acteurs publics et privés.

Ainsi, alors que les acteurs locaux, élus et professionnels, se montrent assez souvent réticents à intégrer les habitants et usagers en amont et dans la continuité du processus, il convient de dresser un état des

¹ Dans le cadre du programme de travail que s'est fixé le Réseau Ramau, cet appel fait suite au séminaire portant sur l'évolution des activités professionnelles et des processus de projet liée au développement durable. Rencontre Ramau 2011, « Les pratiques de conception architecturale et urbaine : évolutions et perspectives face aux enjeux du développement durable », Grande Arche de La Défense, 25 novembre 2011.

transformations en cours tant pour comprendre les difficultés à mettre en place de telles démarches que pour accompagner les maîtres d'ouvrage, leurs assistants et leurs mandataires dans une transformation des ingénieries de projet.

Les travaux récents de recherche ouvrent largement leurs problématiques à la question de la gouvernance des projets de quartier et de bâtiment prenant souvent ceux-ci comme cadre opérationnel de la transformation des pratiques. Pour autant, il continue à manquer une vision de synthèse sur la manière dont les systèmes d'acteurs et les groupes professionnels se sont adaptés pour intégrer ces nouvelles exigences et les démarches qu'elles engendrent. Du point de vue des pratiques professionnelles dans le champ de la maîtrise d'œuvre et des services qui viennent en appui à la maîtrise d'ouvrage, il est intéressant de mieux connaître le profil des acteurs qui se sont sentis concernés, la manière dont ils ont acquis les savoirs et savoir-faire spécialisés requis, le type de commande qui les mobilise, la définition de la prestation spécifique qu'ils ont alors à fournir et sa rémunération, ainsi que les démarches et processus par lesquels les compétences acquièrent leur légitimité.

Différentes formes de propositions sont attendues : résultats de recherche et investigations en cours, retours d'expériences et témoignages réflexifs de professionnels, contributions conjointes de professionnels et de chercheurs. Trois thèmes pourront orienter les propositions de contribution au présent appel :

1 - L'évolution des professions et l'émergence de nouveaux acteurs et métiers

- Quels sont les acteurs qui mobilisent les dispositifs de concertation ou favorisent leur mise en place ? De quelles compétences et de quelle forme de spécialisation sont-ils porteurs ?
- Quelles sont les formations, expériences professionnelles et positions successives qui leur permettent d'intervenir dans des processus ouverts au débat et à la négociation ? Quel déplacement ont-ils opéré par rapport à leur culture professionnelle d'origine ?
- Quelles formes de résistance à la prise en compte des savoirs d'usages et à la mise en place de démarches de concertation se manifestent chez les acteurs concernés ?
- Quels sont les métiers en charge d'organiser le débat public ? Quels sont les acteurs qui ont une capacité à produire de la médiation ? Ceux-ci se situent-ils dans le champ de la maîtrise d'œuvre ou viennent-ils en appui à la maîtrise d'ouvrage ?
- Entre le management de projet et le management de la concertation, quelle forme d'articulation voit-on émerger et quels acteurs s'en emparent ?
- Entre professionnel patenté et militant, entre expertise et débat, entre savoirs professionnels et savoirs d'usages, quelles formes d'hybridation des compétences et des modalités d'exercice des projets voit-on émerger ?
- Existe-t-il des formes de professionnalisation des acteurs militants, associatifs et des habitants ? Opèrent-elles au niveau individuel ou collectif ? Quel en est le moteur ?

2 - Les dispositifs et conditions d'exercice du projet pour impliquer les habitants et usagers

- Est-ce qu'il y a des organisations ou des dispositifs de concertation et d'implication des citoyens plus favorables que d'autres à l'émergence de nouvelles compétences ? Dans quels domaines se situent-ils ? Entre responsabilité globale et interventions ponctuelles, y a-t-il des modalités privilégiées pour exercer ces nouvelles compétences ?

- Quels sont les méthodes et outils des démarches de concertation, i.e. l'animation des réunions publiques, l'organisation d'ateliers, la préparation de documents et de sites internet, la mise en place de visites d'autres opérations et la réalisation d'installations artistiques ? Les outils sont-ils définis par la commande, formatés par les savoir-faire des acteurs en charge de la démarche, imposés par les « populations participantes » ? Peut-on faire une généalogie des outils de la concertation et qu'enseignent-ils sur l'évolution des compétences et des métiers ?
- Quels professionnels et quelles instances pour quels dispositifs ?
- Dans quelle mesure les professionnels se saisissent-ils de l'essor du numérique et des innovations technologiques pour développer les dispositifs de concertation et d'implication des citoyens ?
- Comment les professionnels considèrent-ils les répercussions de ces dispositifs en termes de coût et de durée sur les opérations ?

3 - Les conditions de transformation et de transmission des pratiques et des savoirs

- Sur quelles références s'appuient les professionnels pour promouvoir les démarches impliquant les habitants et utilisateurs ? Quelle interprétation fait-on par exemple des acquis des expériences étrangères antérieures comme l'*advocacy planning* ou des expériences françaises des années 1970-80 ?
- Quel est le rôle des injonctions réglementaires et des normes dans l'identification, la promotion et la reconnaissance des compétences liées à l'implication des usagers et des habitants ? Quel rôle ont-elles par rapport à la mise en place des politiques de diffusion des savoirs de la concertation ?
- Y a-t-il des politiques de stabilisation, de formation et de diffusion des compétences de la part des pouvoirs publics, des organisations professionnelles ou ordinales, des associations ou des entreprises ? Des dispositifs de formation à l'attention des professionnels, des élus locaux ou des citoyens ont-ils été mis en place ?
- Quel rôle jouent les opérations et expérimentations récentes dans la transformation et la diffusion des savoirs ? Quelles limites et quelles difficultés identifie-t-on dans les tentatives de réplique et de systématisation des expériences locales et partielles ? Quel rôle accorde-t-on aux *best practices* dans la diffusion des savoir-faire ?

Les propositions de communication pourront être envoyées jusqu'au 18 juin 2012, sous la forme d'un texte de 3000 caractères (espaces compris) à rencontres.ramau@paris-lavillette.archi.fr ou à Elise Macaire, Ramau, Ensapl, 144 avenue de Flandre 75019 Paris.

Organisation scientifique de la Rencontre 2012 :

Véronique Biau, directrice du Centre de recherche sur l'habitat (CRH), Ensa de Paris Val de Seine, UMR LAVUE
 Gilles Debizet, maître de conférences en aménagement et urbanisme, Université Grenoble 1, UMR PACTE
 Michael Fenker, directeur du Laboratoire Espaces Travail (LET), Ensa de Paris La Villette, UMR LAVUE
 Patrice Godier, chercheur et enseignant au PAVE, ENSAP de Bordeaux
 Isabelle Grudet, ingénieure de recherche, membre du LET, ENSA de Paris-La Villette, UMR LAVUE
 Elise Macaire, chercheuse au LET, Ensa de Paris La Villette, UMR LAVUE
 Jean-Baptiste Marie, doctorant et chargé d'études au sein du LéaV, Ensa de Versailles
 Nadine Roudil, chercheur CSTB, dépt. Economie et sciences humaines, labo. Services Process Innovations
 Sevasti Vardouli, doctorante et chargée d'études au sein du LéaV, Ensa de Versailles

Le réseau RAMAU est un réseau de la recherche architecturale et urbaine du ministère de la Culture et de la communication. Il a pour mission de développer les échanges scientifiques entre chercheurs, comme entre chercheurs, professionnels et responsables territoriaux ou administratifs, sur l'évolution des acteurs et des modes d'action en architecture et urbanisme.

Il offre un site d'information : www.ramau.archi.fr et a publié divers ouvrages aux Editions de La Villette et chez d'autres éditeurs. A paraître : Les pratiques de conception architecturale et urbaine : évolutions et perspectives face aux enjeux du développement durable, dossier réalisé pour la revue Métropolitiques.

RAMAU : LET — ENSPLV, 144 avenue de Flandre, 75019 Paris - ramau@archi.fr www.ramau.archi.fr

RESPONSABLE

Elise Macaire (LET)

SECRETARIAT SCIENTIFIQUE

Véronique Biau (CRH) Michael Fenker (LET)

CONSEIL SCIENTIFIQUE

Gilles Debizet (UMR PACTE) Patrice Godier (PAVE) Isabelle Grudet (LET) Laure Héland (ENSA de Paris-La Villette) Géraldine Molina (LISST-Cieuv) Nadine Roudil (CSTB) Hélène Subrémon (LATTS) Jean-Jacques Terrin (LéaV)

